

Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP)

PROGRAMME EAU, CLIMAT, DÉVELOPPEMENT ET EGALITE DES GENRES
(WACDEP-G)

*Égalité des genres et investissements pour l'eau résilients au
changement climatique en Afrique*

RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME WACDEP-G AU BENIN



INFOSEC Cotonou, le 23 Décembre 2020

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
1. Introduction.....	4
2. Bref aperçu sur AIP WACDEP - G	4
3. Objectifs et résultats attendus de l’atelier	5
4. Approche méthodologique	6
5. Participants.....	7
6. Déroulement.....	7
6.1. Cérémonie d’ouverture.....	7
6.2. Présentation du programme.....	9
6.2.1. L’approche transformationnelle de genre pour la sécurité en eau et la résilience climatique	9
6.2.2. Le Programme WACDEP – G Bénin et les Résultats de l’étude de l’analyse de genre ...	10
6.2.3. Synthèse des débats sur la première série de communications.....	12
6.3. Approfondissement des orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021.....	13
6.3.1. État des lieux et dialogue multi-acteurs pour renforcer l’environnement favorable à la contribution du secteur privé à la sécurité et à la résilience climatique	13
6.3.2. Processus PNA et actualisation des CDN au Bénin.....	14
6.3.3. Sélection et mise en œuvre de projets de démonstration sur l’approche transformatrice de genre, la sécurité en eau et la résilience climatique	15
6.3.4. Mobilisation du financement climatique pour les investissements sur la sécurité en eau et la résilience climatique	15
6.3.5. Synthèse des débats sur la deuxième série de communications.....	17
7. Recommandations de l’atelier.....	19
8. Clôture de l’atelier	19
9. ANNEXES.....	20
9.1. Agenda de l’atelier.....	20
9.2. Liste de présence	21

Sigles et abréviations

ADA	:	Agence Autrichienne de Développement
AIP	:	Programme d'investissement pour l'eau en Afrique
AMCOW	:	Africa Ministers Council on Water
AND	:	Autorité Nationale Désignée
BAD	:	Banque Africaine de Développement
CDN	:	Contribution Déterminée au niveau National
CCMEIC	:	Commission pour la Modélisation Économique des Impacts Climatiques et l'Intégration du Changement Climatique
CCNUCC	:	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CUA	:	Commission de l'Union Africaine
DG Eau	:	Direction Générale de l'Eau
DGEC	:	Direction Générale de l'Environnement et du Climat
FA	:	Fonds d'Adaptation
FAE	:	Facilité Africaine de l'Eau
FEM	:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNEC	:	Fonds National pour l'Environnement et le Climat
FVC	:	Fonds Vert pour le Climat
GES	:	Gaz à effet de serre
GTA	:	Approche transformationnelle de genre
GWP-AO	:	Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
MCVDD	:	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
NEPAD	:	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PAG	:	Programme d'Actions du Gouvernement
PAN / LCD	:	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PANA	:	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques
PAS-PNA	:	Projet d'Appui Scientifique aux processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays francophones les moins avancés d'Afrique subsaharienne
PNA	:	Plans Nationaux d'Adaptation aux changements climatiques
PNE Bénin	:	Partenariat National de l'Eau du Bénin
PNGCC	:	Programme National de Gestion du Changement Climatique
PPP	:	Partenariat Public Privé
SGES	:	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SLCPs	:	Short-Lived Climate Pollutants
UA	:	Union africaine
WACDEP-G	:	Programme Eau, Climat Développement et Egalité des Genres

1. Introduction

Le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), à travers le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE Bénin), a organisé ensemble avec la Direction Générale du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), l'atelier de lancement du Programme-Pays Eau, Climat, Développement et Égalité des Genres (AIP WACDEP-G 2020-2022) le 23 décembre 2020 à l'INFOSEC de Cotonou.

Le présent atelier intervient au terme de la période de démarrage du Programme marquée entre autres par :

- la mise en place de la structure de gestion du programme à différents niveaux, notamment mondial, panafricain, régional et national ;
- la conduite de sessions de formation sur l'approche transformationnelle de genre (GTA) et sa prise en compte dans la sécurité en eau et la résilience climatique pour le personnel de mise en œuvre du Programme ;
- la conduite d'une étude portant sur l'analyse de genre dans chacun des pays bénéficiaires y compris le Bénin pour identifier les problèmes d'inégalité des genres, les écarts entre les genres les causes profondes associées et les points d'entrée pour l'intervention du Programme ;
- l'élaboration des documents et plans de travail détaillés de mise en œuvre du programme au niveau panafricain, pour les régions et les pays en s'appuyant sur les résultats de l'analyse de genre. ;
- la conduite d'une évaluation rapide des besoins de renforcement de capacités à différents niveaux (individuel, organisationnel et système) assortie d'une proposition de plan de renforcement des capacités pour les pays.

2. Bref aperçu sur AIP WACDEP - G

En février 2019, le Conseil de direction de l'AMCOW¹ a adopté la décision visant à transformer les perspectives d'investissement pour l'eau en Afrique à travers des partenariats accrus et la mise en œuvre du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP) en vue de pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'AMCOW, l'Agence du NEPAD, la Banque africaine de développement (BAD) et la Facilité africaine de l'eau (FAE)".

Le programme AIP renforcera l'analyse de rentabilité pour des investissements dans la sécurité en eau et soutiendra la préparation de projets bancables en tant qu'instruments pour stimuler une croissance économique transformatrice et s'attaquer aux causes profondes de la migration et du chômage des jeunes. Le programme entend soutenir les efforts de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2030 des ODD et de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le programme AIP est mis en œuvre à travers les trois Programmes interdépendants ci-après : (i) AIP Eau Climat Développement et Égalité des Genres (AIP WACDEP-G) ; (ii) AIP Investissements

¹ Conseil des ministres africains chargés de l'eau

dans les ODD sur eau-énergie-sécurité alimentaire, les chaînes de valeur régionales et l'industrialisation (AIP Investments ODD EEA) ; et (iii) AIP Gouvernance des eaux transfrontières et investissements (AIP Eaux transfrontalières).

La première phase d'AIP WACDEP-G, 2020-2022 est mis en œuvre dans cinq (5) pays (Bénin, Cameroun, Tunisie, Ouganda et Zambie) et cinq (5) bassins transfrontières. Pour la région de l'Afrique de l'Ouest, le programme est mis en œuvre au Bénin et dans le bassin de la Volta, ainsi qu'au niveau régional

Le but de AIP WACDEP-G est de veiller à ce que la préparation, le développement, la conception, la gouvernance et la gestion des investissements en cours et nouveaux dans les infrastructures hydrauliques résilientes au changement climatique, les institutions et les interventions en matière de création des emplois contribuent à faire avancer de façon stratégique les égalités des genres.

3. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif principal de l'atelier est de procéder au lancement officiel de la mise en œuvre de WACDEP-G au Bénin.

Les objectifs spécifiques de l'atelier visent à :

- introduire et discuter des enjeux liés à la prise en compte de l'approche GTA dans l'action pour la sécurité de l'eau et la résilience climatique au Bénin ;
- présenter et discuter avec les participants des chantiers pour la valorisation des résultats issus de l'étude sur l'analyse de genre du cadre d'action pour la sécurité en eau et la résilience climatique que de l'évaluation des besoin en renforcement des capacités conduites au Bénin ;
- amener les participants à prendre connaissance du contenu du Programme WACDEP – G à travers notamment le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les activités et les niveaux d'intervention ;
- échanger avec les participants sur le cadre institutionnel de mise en œuvre du Programme ainsi que les rôles et responsabilités des différents partenaires ;
- discuter des synergies et des partenariats potentiels à développer avec d'autres initiatives en cours et à venir pour bonne mise en œuvre du Programme ;
- présenter et faire amender par les participants les orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021, notamment en ce qui concerne les processus en lien la CDN, le PNA, les projets de démonstration ainsi que la mobilisation du financement climatique.

Les principaux résultats attendus au terme de l'atelier sont les suivants :

- les participants se sont appropriés les enjeux liés à la prise en compte de l'approche transformationnelle de genre dans l'action pour la sécurité de l'eau et la résilience climatique au Bénin ;

- des chantiers de valorisation des résultats des études (l'analyse de genre du cadre d'action pour la sécurité en eau et la résilience climatique ainsi que l'évaluation des besoins en renforcement des capacités) conduites au cours de la phase de démarrage du projet sont identifiés ;
- les participants se sont appropriés le contenu du Programme WACDEP – G à travers notamment le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les activités et les niveaux d'intervention y compris le cadre institutionnel de mise en œuvre du Programme ainsi que les rôles et responsabilités des différents partenaires ;
- les initiatives avec lesquelles développer des synergies et des partenariats dans le cadre de la mise en œuvre du Programme projet sont discutées ;
- les orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021 sont validées ;
- des recommandations sont formulées à l'endroit de l'Unité de Gestion du Programme et des partenaires pour réussir la mise en œuvre des activités du Programme.

4. Approche méthodologique

L'atelier de lancement du Programme a été animé par la DG/ FNEC, la DGEC, la DGEau, le PNE Bénin et le GWP-AO.

La méthodologie intègre trois principales phases : la préparation, la mise en œuvre et la rédaction du rapport :

- la phase de préparation, axée sur l'élaboration de la note conceptuelle et l'agenda prévisionnel de déroulement, l'identification et la mobilisation des participants ainsi que la prise des dispositions logistiques ;
- la phase portant sur le déroulement de l'atelier, qui alterne des présentations suivies de débats et des travaux de groupe dont les résultats ont été restitués en séance plénière ;
- la phase de rédaction du rapport, qui consistera à synthétiser et analyser tous les résultats de l'atelier d'une part, et à rédiger le rapport d'autre part.

Le déroulement de l'atelier a connu les quatre (4) principales sessions ci-après :

- la cérémonie d'ouverture de l'atelier ;
- la mise en route de l'atelier et compréhension du Programme WACDEP-G ;
- l'approfondissement des orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021 ;
- la clôture de l'atelier.

L'atelier s'est tenu dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie du COVID-19 (distanciation physique entre les participants, lavage de main, utilisation de gel hydro alcoolique, port de masque).

5. Participants

Les participants à l'atelier sont des représentants des départements ministériels sectoriels (ministères du Cadre de vie et Développement Durable ; Eau ; Agriculture, Élevage et Pêche ; Finances, Décentralisation, Affaires Sociales ; Plan et Développement), des associations ou organisations de la société civile (WILDAF, IDID, CIPCRE, ALPHA OMEGA Environnement) et de la presse (ORTB, CANAL3, CAPP FM, OCEAN FM, Matin libre, Fraternité), les partenaires techniques et financiers (GWP-AO), etc. Au total, l'atelier a enregistré la participation de 41 participants (voir liste des participants en annexe 2).

6. Dérroulement

6.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée sous la présidence de Mr Constant HOUNDENOU, Conseiller Technique au Développement Durable du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, Représentant le Ministre. Il est assisté de Mr Philippe ADJOMAYI, Directeur Général de l'Eau ; du Prof. Euloge AGBOSSOU, Président du PNE-Bénin et de Mr Yaovi KOGBE, Chargé de Programme Régional et Représentant le GWP-AO. La cérémonie a connu trois temps forts à savoir :

- le mot de bienvenue du Président du PNE-Bénin ;
- l'allocution du Directeur Général de l'Eau ;
- le discours d'ouverture officielle de l'atelier par le Représentant du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable.

Dans son mot de bienvenue, le Président du PNE-Bénin, a présenté le réseau GWP dans le monde, en Afrique et au Bénin. Il a mis un accent particulier sur la stratégie 2020-2025 et le document "Pièce d'Action selon le Genre" du GWP, à travers les trois axes prioritaires de son intervention qui ont conduit au développement du Programme d'Investissement pour l'eau en Afrique (AIP) dont l'une des composantes « Eau, Climat, Développement et Égalité des Genres » (AIP WACDEP-G) est lancé ce jour. Il a alors sollicité l'accompagnement de toutes les parties prenantes, afin que les résultats qui seront atteints au Bénin soient les meilleurs parmi ceux des autres pays d'Afrique où se déroule également le programme WACDEP-G.

Après le mot de bienvenue du Président du PNE-Bénin, le Directeur Général de l'Eau, a fait, à l'attention de l'auditoire, un rappel des liens étroits qui existent entre l'eau et les changements climatiques et qui devraient amener à les considérer ensemble comme un seul enjeu. Il a ensuite présenté les grandes lignes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) qui visent l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques. En effet, au chapitre de l'axe 6 du pilier 3 du PAG 2016-2021, le projet phare intitulé « Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques à travers la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques et la construction des infrastructures hydrauliques multifonctions » contribue fortement à l'amélioration de la résilience climatique. Enfin,

il a réitéré l'appui du Ministère de l'Eau et des Mines à travers la Direction Générale de l'Eau, en tant que partenaire de mis en œuvre de ce programme, pour l'atteinte des résultats prévus.

Ces deux allocutions ont été suivies du discours officiel d'ouverture de l'atelier.

Dans son discours, le Représentant du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, Mr Constant HOUNDENOU, après avoir expliqué que les changements climatiques représentent une menace sérieuse pour la croissance et le développement durable au Bénin comme à l'instar d'autres pays dans le monde, a présenté les initiatives institutionnelles pertinentes et les actions importantes, prises par le Gouvernement. En effet, il y a eu le renforcement du cadre législatif et réglementaire à travers :

- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Mise en Œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- l'élaboration du Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN / LCD) ;
- l'élaboration du Programme d'action national pour l'adaptation au Changement Climatique (PANA) ;
- le développement des Communications Nationales du Bénin sur les Changements Climatiques (l'initiale, la deuxième et la troisième) ;
- l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable au Bénin (2004) ;
- le processus de planification nationale de l'adaptation du pays en cours ;
- le développement et la soumission de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) du pays dont l'actualisation est en cours ;
- l'élaboration de la Stratégie de développement à faible intensité en carbone et résiliente au climat du Bénin (2016-2025) avec la vision suivante « Le Bénin est d'ici 2025 un pays dont le développement est résilient aux changements climatiques et à faible intensité de carbone » ;
- l'adoption de la loi 2018-18 portant réglementation des changements climatiques au Bénin ;
- l'élaboration d'une politique nationale sur le changement climatique.

Ce renforcement de l'arsenal juridique est appuyé par la mise en place de structures et institutions qui assurent la mise en œuvre diligente des orientations et politiques du Gouvernement en la matière. Il s'agit de :

- la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) ;
- le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) ;
- le Programme National de Gestion du Changement Climatique (PNGCC) ;
- le Comité National du Changement Climatique ;
- la Commission pour la Modélisation Économique des Impacts Climatiques et l'Intégration du CC dans le Budget Général de l'État (CCMEIC).

Les efforts ainsi mis en œuvre par le Gouvernement sont complétés par les initiatives des Partenaires Techniques et Financiers comme le Programme d'Investissement pour l'Eau en Afrique, à travers sa Composante Eau, Climat, Développement Et Egalite des Genres (WACDEP-G). Il a fini ses propos en insistant sur le fait que la réussite de ce programme dépendra aussi de la disponibilité, de l'engagement, de l'ouverture et de la franche collaboration de tous les acteurs concernés. Il a alors invité, les représentants des parties prenantes à se mobiliser, à participer activement au processus et à collaborer pleinement avec les organes de mise en œuvre du programme.



Photo 1 : Table des officiels de la cérémonie d'ouverture de l'atelier

6.2. Présentation du programme

Deux exposés ont permis de présenter les objectifs, les résultats attendus et l'approche de mise en œuvre du programme. Il s'agit de :

- l'approche transformationnelle de genre (GTA) pour la sécurité en eau et la résilience climatique;
- le Programme WACDEP – G Bénin et les résultats de l'étude de l'analyse de genre.

6.2.1. L'approche transformationnelle de genre pour la sécurité en eau et la résilience climatique

Le plan de présentation de cette communication s'articule autour des points suivants :

- Contexte ;
- Rappel sur le concept Genre ;
- Approche Genre et Approche Transformationnelle de Genre.

Le Présentateur, Mr André ZOGO, Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin, a dans un premier temps, rappelé le contexte du Bénin qui est marqué par une répartition des rôles, responsabilités et ressources entre femmes et hommes entraînant des inégalités qui persistent à l'interface eau et résilience climatique. Il faudra alors transformer ces inégalités à grande échelle. Il a ensuite présenté le concept genre et son évolution dans la société. Il a précisé que le genre est un concept social qui met en évidence les rapports sociaux de sexe qui évoluent différemment suivant les situations sociales, religieuses, culturelles et économiques. Il analyse des statuts, rôle sociaux, relations entre

hommes et femmes. Les relations du genre ont une base culturelle et sont définies par la société. Le genre peut donc se modifier dans et par la culture. Le concept genre connaît de nos jours une évolution qui prend en compte en plus des relations entre hommes et femmes, celles entre jeunes et vieux, couches sociales favorisées et défavorisées, etc.

La dernière partie de la présentation a mis l'accent sur les nuances entre l'approche genre et l'approche GTA. Cette approche va au-delà des « symptômes » de l'inégalité/ inéquité pour s'attaquer aux normes sociales, attitudes, comportements et systèmes sociaux qui les sous-tendent. Il a souligné la nécessité d'associer à l'approche transformatrice du genre, l'analyse systémique. L'outil d'évaluation de la prise en compte du genre, le Continuum Genre a été également présenté et expliqué aux participants. Cet outil comprend six niveaux d'évaluation qui sont :

- Niveau 1 : Aveugle au genre
- Niveau 2 : Neutre en termes de genre
- Niveau 3 : Sensible au genre
- Niveau 4 : Intégration partielle du genre
- Niveau 5 : Intégration du genre
- Niveau 6 : Transformationnelle selon le genre

6.2.2. Le Programme WACDEP – G Bénin et les Résultats de l'étude de l'analyse de genre

Cette présentation a été réalisée par le chargé de Programme Régional, Mr Yaovi KOGBE, qui a dans un premier temps, présenté un bref aperçu du programme autour des points suivants :

a) des exemples de contributions du Programme Climat du GWP en Afrique (jusqu'à fin 2019). Les principaux exemples présentés ont porté sur : i) l'intégration de sécurité en eau et résilience climatique dans Plan national de développement Ghana ; ii) l'intégration de l'eau dans les processus PNA du Burkina Faso, du Cameroun, et de la Zambie ; iii) les partenariats pour la préparation des projets sur l'eau et la résilience climatique en Uganda, Bénin, Bassin de la Volta, Zambie, RDC, Zimbabwe, Niger, etc. ; iv) la mise en œuvre de projets pilotes de démonstration au Burkina Faso, Ghana, Cameroun, Burundi/ Rwanda et Uganda.

b) la Stratégie GWP 2020-2025. Il a été rappelé que dans le cadre de la stratégie GWP 2020-2025, l'ensemble du Réseau GWP s'engage à contribuer à la sécurité en eau pour un développement durable, inclusif et résilient. À cette fin, le GWP définit son intervention à travers trois actions prioritaires, à savoir : i) des Solutions liées à l'eau pour les objectifs de développement durable ; ii) la Résilience climatique à travers l'eau ; et iii) la Coopération transfrontière dans le secteur de l'eau.

c) le Programme Climat du GWP en Afrique. L'objectif général de ce programme est de renforcer la création des emplois par des investissements sensibles au genre pour la sécurité en eau, l'industrialisation et le développement résilient aux changements climatiques. Le programme sera mis en œuvre à travers les trois sous-programmes interdépendants ci-après : i) AIP Eau Climat Développement et Égalité des Genres (AIP WACDEP-G) ; ii) AIP Investissements dans les ODD sur eau-énergie-sécurité alimentaire, les chaînes de valeur régionales et l'industrialisation (AIP

Investments ODD EEA) ; iii) AIP Gouvernance des eaux transfrontières et investissements (AIP Eaux transfrontalières). La mise en œuvre de l'AIP se focalisera initialement sur l'appui à l'AIP-WACDEP-G.

d) le Programme AIP WACDEP-G. Le sous-programme Eau Climat Développement et Égalité des genres (AIP WACDEP-G) s'appuie sur une approche transformatrice en matière de genre pour combler une lacune spécifique liée au genre au niveau systémique : à travers l'Afrique, les processus de planification, de prise de décision et institutionnels ne sont pas transformateurs en matière de genre et reflètent les normes culturelles, les pratiques et les relations de pouvoir liées au genre.

Le Budget total du programme est de 25.586.638 Euros pour les 5 Régions et les pays bénéficiaires en Afrique dont 4 millions d'Euros déjà mis à disposition par l'Agence autrichienne de développement (ADA) pour la première tranche dont les résultats pourraient donner lieu à la libération de ressources additionnelles de 4 millions d'Euros de l'ADA. La recherche de financement est en cours pour le complément de 16 millions d'Euros. Pour le démarrage des activités au Bénin et au niveau régional pour la mise en œuvre de AIP WACDEP-G 2020-2022, le budget alloué est de 530.700 Euros.

Dans un second temps, les résultats de l'analyse genre réalisée sur le Bénin ont été exposés. Le communicateur a rappelé que l'analyse genre a été réalisée pour éclairer une approche GTA pour le renforcement de la sécurité en eau et de la résilience climatique dans les 5 pays ciblés par le programme : Bénin, Cameroun, Tunisie, Ouganda, Zambie.

Au Bénin, les résultats de l'analyse ont montré que politiques actuelles n'abordent pas de manière adéquate les questions liées à la sécurité en eau et à la résilience climatique dans une perspective de genre (la majorité des lois et politiques analysées (8/12) sont neutres au genre). Ils précisent que le fait de ne pas reconnaître ou d'aborder les impacts disproportionnés de l'eau et du climat sur les femmes limite les efforts en faveur de l'égalité des genres au Bénin.

L'étude a également mis en relief les obstacles liés à l'inégalité des sexes, notamment : l'insuffisance des capacités, connaissances et compétences en matière d'approche GTA ; la faible synergie intersectorielle et l'absence de partenariats entre le Ministère des affaires sociales et de la microfinance et d'autres ministères sectoriels du pays (en particulier le MEM et le MCVDD) pour la promotion des pratiques transformatrices de genre à différents niveaux ; la faible application du mandat de genre donné au Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ; la faible intégration de la dimension de genre dans les politiques sectorielles ; et le manque de preuves basées sur l'analyse de genre et de données ventilées par sexe.

Face à ces obstacles liés à l'égalité des sexes, des recommandations ont été formulées pour la mise en œuvre de l'approche transformatrice selon le genre. Il s'agit, entre autres, de : (i) Réviser les politiques existantes en matière d'eau et de changements climatiques pour y inclure des GTA qui non seulement reconnaissent les inégalités systématiques entre les hommes et les femmes mais s'attaquent aussi aux causes profondes de ces inégalités ; (ii) Faciliter les liens et la synergie entre le ministère des affaires sociales et de la microfinance et les autres ministères sectoriels travaillant

sur des questions liées à la sécurité en eau et/ou aux changements climatiques ; (iii) S'assurer que les nouvelles politiques soient transformationnelles en matière de genre ; (iv) Renforcer les capacités techniques des institutions chargées de l'égalité des genres, de l'eau et des changements climatiques afin d'intégrer l'approche transformationnelle de genre dans la planification, la programmation et la budgétisation ; (v) Fournir à tous les ministères les ressources adéquates pour mettre en œuvre de l'approches GTA : (vi) Renforcer les capacités techniques des planificateurs/ Cellules Environnement et Genre des ministères et praticiens à tous les niveaux en matière d'analyse de genre à travers des formations régulières sur GTA ; (vii) Créer des processus et des stratégies pour concilier les politiques nationales avec les coutumes et traditions locales ; (viii) Valoriser et utiliser les connaissances et les compétences des femmes et des populations marginalisées afin de garantir que les réponses aux changements climatiques soient efficaces et durables pour elles ; (ix) Reconnaître l'approche intersectorielle et développer des politiques avec des stratégies visant à renforcer la résilience des communautés marginalisées ; (x) Faciliter la synergie entre les coutumes locales et les chefs traditionnels et les professionnels du développement à l'intersection du genre, eau et résilience climatique par le biais de plateformes multipartites.

6.2.3. Synthèse des débats sur la première série de communications

A la suite de cette première série de communications, les participants ont manifesté leur satisfaction au regard des informations fort utiles qu'elles ont véhiculées. Ce qui leur a permis non seulement de comprendre davantage le programme WACDEP-G mais aussi les contours de l'approche transformatrice selon le genre.

Ils ont par ailleurs souligné que l'objectif du programme d'atteindre le 5^e niveau (transformateur selon le genre) du continuum est très ambitieux par rapport au niveau actuel (aveugle au genre) des lois et politiques des secteurs de l'eau et du climat.

Au terme des échanges, des contributions et préoccupations ont été soulevées et discutées dont les principales sont les suivantes :

- **l'arrimage des activités du projet avec les études et processus en cours sur le plan national.** Il a été relevé la nécessité de vérifier l'arrimage des activités prévues au titre du programme WACDEP-G avec les études et processus en cours sur le plan national notamment le document du cadre décennal d'action pour l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable et l'étude de vulnérabilité sectorielle (eau) face aux changements climatiques réalisée dans la cadre du PAS-PNA.
- **la forme et le positionnement hiérarchique de la structure en charge de la promotion du genre.** Le problème du genre au Bénin ne serait forcément pas lié au mandat donné au Ministère en charge des affaires sociales ou son positionnement. Il faudrait une réforme du cadre institutionnel en charge du genre afin d'avoir une meilleure emprise et influence sur les politiques des ministères sectoriels.
- **la mobilisation des OSC notamment celles œuvrant pour la défense des droits des femmes.** Les ONG œuvrant pour la défense des droits des femmes ont manifesté leur volonté

d'être associées à la mise en œuvre de toutes les activités du programme afin d'apporter leurs expériences pour l'atteinte des objectifs poursuivis par le programme.

6.3. Approfondissement des orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021

Quatre exposés ont permis de présenter les orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021. Il s'agit de :

6.3.1. État des lieux et dialogue multi-acteurs pour renforcer l'environnement favorable à la contribution du secteur privé à la sécurité et à la résilience climatique

Le plan de présentation de cette communication se présente ainsi qu'il suit :

- Contexte et justification ;
- État des lieux ;
- Risques et opportunités des changements climatiques sur le secteur privé ;
- Préoccupation pour le WACDEP-G ;
- Objectifs de la mission ;
- Résultats attendus ;
- Principales tâches à réaliser.

Dans son exposé, Mr Juvénal HOUSSOU, Chargé de Programme Bénin, a d'abord rappelé la nécessité d'une mobilisation, un fort engagement et le renforcement de la contribution effective aussi bien des acteurs du secteur public que du secteur privé afin de pouvoir relever le défi de la réduction des inégalités de genre pouvant limiter et compromettre les efforts visant à assurer la sécurité en eau et à la résilience climatique. Il a ensuite présenté le rôle essentiel du secteur privé dans la gestion du changement climatique à travers sa forte responsabilité dans les émissions de GES et sa capacité de trouver et de développer les nouvelles technologies pour réduire ces émissions de GES. Un point d'attention a été mis sur la préoccupation du programme WACDEP-G, qui est de commanditer une mission d'étude afin de proposer une stratégie permettant de créer et/ou renforcer l'environnement favorable, ainsi que des conditions nécessaires pour accroître la contribution du secteur privé à la sécurité en Eau et à la Résilience Climatique, selon une approche GTA, notamment au Bénin et de façon générale dans le bassin de la Volta et en Afrique de l'Ouest. Ainsi, les objectifs, résultats attendus et les principales tâches de la mission ont été présentées aux participants. Les principaux résultats attendus au terme de la mission sont : i) une stratégie permettant de créer et/ou renforcer l'environnement favorable, ainsi que des conditions nécessaires à la contribution du secteur privé à la sécurité en eau et à la résilience climatique sont proposées et validées ; et ii) la stratégie, les conditions de mise en œuvre et une feuille de route sont présentées/validées par les acteurs lors d'un atelier régional.

6.3.2. Processus PNA et actualisation des CDN au Bénin

Ces processus ont été présentés par Mr Wilfried BIAO MONGAZI, Point focal de la CCNUCC au Bénin, qui a articulé la première partie de sa présentation sur le Processus du Plan National d'Adaptation (PNA) à travers :

a) le contexte international marqué par deux grandes décisions : i) la Décision 1/CP16 en 2010 qui a institué le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), et la décision 5/CP.17 du 11 décembre 2011 qui a adopté les lignes directrices d'élaboration du document PNA, proposées par le Groupe d'Experts des pays moins avancés.

b) les objectifs du processus PNA sont la réduction de la vulnérabilité des pays aux incidences des changements climatiques en renforçant leur capacité d'adaptation et leur résilience et la facilitation de l'intégration, de manière cohérente, de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, programmes et travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs et à différents niveaux.

c) la structure et le contenu du PNA comportent quatre axes : i) Travail préparatoire et prise en compte des lacunes ; ii) Élément de la phase préparatoire ; iii) Stratégie de mise en œuvre ; et iv) Notification, suivi et examen.

d) les prochaines étapes dans le cadre de ce processus sont :

- la finalisation du processus d'élaboration au niveau sectoriel ;
- l'élaboration d'un seul PNA (fédérant tous les secteurs) ;
- la validation du document PNA au niveau national ;
- la soumission du PNA à la CCNUCC ; et
- la mise en œuvre du PNA.

La deuxième partie de sa présentation a exposé l'engagement du Bénin au titre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) qui vise la réduction globale escomptée des émissions (ensemble des secteurs ciblés) par rapport au scénario de maintien du statu quo. Le montant total estimatif pour l'exécution des plans, programmes et projets inscrit dans les CDNs (11637,02 Millions de dollars US), l'estimation des efforts de réduction des émissions de GES avec foresterie de 2017 à 2019 est de 3,74 Mt E CO₂. Les objectifs d'actualisation des CDN sont : i) faire l'inventaire complémentaire du sous-secteur transport ; ii) faire l'inventaire des SLCPs ; iii) élaborer une stratégie de prise en compte du genre et changements climatique ; iv) prendre en compte le secteur des déchets ; v) élaborer le cadre du suivi évaluation de la CDN ; et vi) élaborer les plans sectoriels de mise en œuvre le cadre institutionnel de mise en œuvre comprend trois (03) organes : i) le comité de pilotage ; ii) la Coordination Nationale et les iii) Equipes Sectorielles

Ainsi, les perspectives envisagées dans le cadre de ce processus sont :

- l'inventaire des GES et la réalisation des études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques (données, expertises etc.) ;

- la prise en compte du genre dans les processus liés aux changements climatiques ;
- le renforcement des capacités (thématiques innovantes, mobilité des cadres, genre etc.) ;
- la collaboration avec les autres structures (FNEC, Directions techniques des secteurs de l'Eau, de l'Agriculture, etc.) ;
- le montage de projets à soumettre à différents mécanismes financiers.

6.3.3. Sélection et mise en œuvre de projets de démonstration sur l'approche transformatrice de genre, la sécurité en eau et la résilience climatique

Cette communication qui a été présentée par le Chargé de Programme Bénin, s'articule autour des principaux points suivants : i) Contexte et justification ; ii) Objectifs ; Résultats attendus ; Bénéficiaires ; Priorités de l'appel à projet ; Durée et zone géographique ; et les Critères de sélection des projets.

Au prime abord, il a explicité le contexte de cette sélection de projets, qui vise l'accélération de l'apprentissage agile grâce à des actions de démonstration réussie sur le terrain, et conduites selon une approche transformatrice selon le genre, particulièrement au Bénin et de façon générale dans le bassin de la Volta et en Afrique de l'Ouest. Ces projets dont la mise en œuvre réussie, devra éclairer les processus nationaux et régionaux sur le changement vers l'égalité des genres, doivent répondre aux besoins pratiques et aux vulnérabilités des groupes marginalisés induites par les changements climatiques.

Par la suite, les objectifs, résultats attendus, bénéficiaires, priorités de l'appel à projet, la durée et la zone géographique et notamment les critères détaillés de la sélection, ont été présentés aux participants pour recueillir leurs commentaires et observations pour l'amélioration de cet appel à projet. Ainsi, il est attendu au terme de cette mission la mise en œuvre de projets pilotes de terrain pour améliorer l'accès et le contrôle des ressources, des actifs et des services locaux et l'élaboration et la diffusion de documents de capitalisation décrivant les projets pilotes de démonstration mis en œuvre, les leçons apprises et un plan pour la mise à l'échelle des solutions.

6.3.4. Mobilisation du financement climatique pour les investissements sur la sécurité en eau et la résilience climatique

Cette présentation faite par Mr BIAOU Mathieu, Directeur de la Mobilisation des Ressources Financières/FNEC, a été développée autour des grands axes suivants :

a) Architecture de la finance climat ;

L'architecture du financement climatique est composée de deux grandes sources : les sources nationales et les aides publiques au développement. Les sources nationales regroupent i) le budget national dans le cadre de l'appui budgétaire ; ii) le Fonds National pour l'Environnement et le Climat ; iii) les projets financés par les bailleurs et les iv) les fondations opérant au niveau national. Quant aux aides publiques au développement, il s'agit des sources bilatérales, des sources multilatérales, des Banques d'Investissement, des mécanismes financiers des accords sur l'environnement et le

Climat signés et ratifiés par le Bénin et les Fonds pour le financement des Changements Climatiques. En ce qui concerne le Bénin, l'accent sera mis sur les mécanismes innovants existants à savoir le FNEC, le FEM, le FA et le FVC.

b) le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)

Le FNEC est un Office à caractère social et culturel doté personnalité morale et de l'autonomie financière placé sous tutelle du MCVDD et ayant l'accréditation au Fonds d'Adaptation (FA), donc peut porter des projets à hauteur de 10 Millions de dollars ; et au FVC pour les normes fiduciaires de subvention et de gestion des projets, les catégories B et C du SGES puis un montant de type micro (10 Millions) de dollars autant qu'il peut.

Le FNEC est caractérisé par trois modes d'interventions : l'appel à projets, l'intervention directe et le Local. Le financement des projets et programmes suit les étapes ci-après : l'appel à projet, la sélection des projets, l'approbation du Conseil d'Administration, la notification aux promoteurs, la signature de convention et le financement.

c) le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Créé en 1991 pour répondre aux préoccupations de la communauté internationale face aux problèmes environnementaux de la planète, le Fonds pour l'Environnement Mondial intervient dans les domaines de la diversité biologique, les eaux internationales, la gestion des changements climatiques, la dégradation des sols, la gestion des produits chimiques, la gestion durable des forêts, et les stratégies de renforcement des capacités transversales. Les organismes éligibles aux ressources du FEM sont les organismes publics, les OSC, les entreprises privées ou établissements de recherche, etc. Quant aux projets éligibles, ils sont regroupés en quatre catégories :

- projets de grande taille (coût : plus de deux millions de dollars) ;
- projets de taille moyenne (financement FEM inférieur ou égal à 2 millions de dollars);
- activité habilitante : projet de préparation d'un plan, d'une stratégie ou d'un rapport pour remplir les engagements pris en vertu d'une convention ;
- plateformes-cadres visent à optimiser les retombées des financements du FEM et sont axées à cet effet sur des programmes plutôt que des projets individuels.

d) le Fonds d'Adaptation (FA)

Le FA a été créé en 2001 en vertu du Protocole de Kyoto, pour aider les pays en voie de développement particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique à supporter le coût intégral de l'adaptation, et financer des projets et programmes concrets d'adaptation impulsés par ces pays. Une enveloppe de 10 millions de dollars est dédiée à chaque pays. L'accès à ces ressources est direct par une entité accréditée nationale, régionale ou multilatérale. (Ex: FNEC, BOAD, BAD, PNUE, PNUD etc.) La soumission de programme ou projet n'est effective qu'après endossement de l'AND. Les projets ou programmes sont soumis en anglais dans les secteurs de la Gestion des ressources en eau, l'Agriculture et sécurité alimentaire, la gestion des zones côtières, la Réduction des risques liés aux catastrophes, les forêts et l'Aménagement urbain et rural.

La procédure de financement comporte deux étapes possibles : la soumission de Note conceptuelle ou de proposition complète. Pour les projets d'un montant supérieur à 1 million de dollars, la procédure d'approbation est à une étape (projet complet) ou deux étapes (approbation de la proposition et du descriptif de projet). Quant aux projets de petite envergure (moins de 1 million de dollars), la procédure est à une étape. Le délai de soumission des projets est d'au moins 9 semaines avant les réunions du Conseil d'Administration.

e) le Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Le FVC est un instrument financier créé en 2010 à la COP 17, pour promouvoir un changement de paradigme en faveur de modes de développement sobres en carbone et résilients aux changements climatiques. Les ressources du FVC sont administrées par la Banque Mondiale et sont accessibles directement ou indirectement à travers des entités accréditées (publiques ou privées) aux niveaux international, régional, national ou infranational. L'affectation de ces ressources tient compte de l'équilibre thématique, l'équilibre géographique et l'allocation de ressources importantes pour le *Readness* et le secteur privé. Pour financer les projets, le FVC utilise les instruments ci-après : les subventions, le financement par actions, les garanties et les prêts concessionnels. Les projets éligibles s'étendent des micro-projets (< 10 millions USD) aux projets de plus grande taille (> 250 millions USD), et doivent avoir un potentiel d'impact dans les 8 domaines stratégiques du Fonds (Production et accès à l'énergie ; Transport ; Agriculture, Foresterie et autres utilisations de la terre ; Construction de villes ou d'appareils ; Santé, sécurité alimentaire et hydrique ; Moyens de subsistance des personnes et des communautés ; Écosystèmes et services écosystémiques ; Infrastructures et environnement bâti).

Pour les activités à petite échelle, le FVC offre un processus d'accès simplifié qui vise à appliquer de meilleures pratiques réduisant le temps et les efforts dans les procédures de préparation, d'examen, d'approbation et de décaissement.

Enfin, il a expliqué que les opportunités de l'accréditation du FNEC aux deux mécanismes à accès direct est une étape importante pour renforcer les capacités au niveau national à élaborer et mettre en œuvre et à gérer les fonds extérieurs importants. Aussi, les porteurs de projet peuvent faire porter leurs projets par le FNEC, solliciter le FNEC pour les appuis dans le développement des projets et programmes ou inviter le FNEC à renforcer leur capacité dans la formulation des projets à soumettre à ces partenaires.

6.3.5. Synthèse des débats sur la deuxième série de communications

A la suite de cette deuxième série de communications, plusieurs contributions et préoccupations ont été soulevées et discutées. La synthèse de ces échanges se présente ainsi qu'il suit :

- **la prise en compte du genre dans les contrats de Partenariat Public Privé (PPP).** Il a été discuté la question du niveau de la prise en compte du genre dans les contrats PPP que les états utilisent de plus en plus pour les grands projets. Il faudra que les activités du programme puissent contribuer également à influencer ces contrats afin qu'ils intègrent une réelle prise en compte du genre.

- **la prise en compte de la diaspora dans la contribution du secteur privé.** Il a été porté à l'attention des participants qu'il est nécessaire de ne pas oublier dans le cadre des activités relatives au secteur privé, les divers apports des membres de la diaspora qui envoient régulièrement de ressources pour le financement de diverses activités dans le secteur privé.
- **les actions pour la prise en compte du genre dans les CDN.** Les participants ont été informés qu'il y a des actions en cours au Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, pour une meilleure prise en compte du genre dans les CDN et que le Programme WACDEP-G sera associé à ces actions pour apporter sa contribution.
- **la prise en compte du genre dans l'évaluation en cours de la mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin et la révision de ses décrets d'application.** La Direction Générale de l'Eau a relevé qu'elle procède actuellement à l'évaluation de la mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin et la révision de ses décrets d'application. Un point d'attention sera alors accordé à la prise en compte du genre dans la révision des décrets d'application avec l'appui du programme WACDEP-G.
- **le caractère trop exigeant des critères de sélection des projets de démonstration.** La quasi-totalité des interventions ont relevé le risque que les appels à projets se révèlent infructueux vu le caractère très exigeant des critères présentés et semblent aussi parfois difficiles à mesurer. Ils ont souhaité que ces critères soient allégés pour faciliter l'accès aux OSC.
- **la durée des projets de démonstration, jugée trop juste.** Les participants ont manifesté l'inquiétude de l'atteinte des résultats de changement dans un délai d'un an prévu pour les projets de démonstrations. Ils ont proposé qu'il soit porté à 18 mois mais il a été signalé que la durée des projets pilotes est déjà fixé au niveau du programme et est la même pour les 5 régions de mise en œuvre.
- **le nombre de projets pilotes à sélectionner.** Les participants ont voulu savoir si le nombre de projets pilotes à sélectionner est déjà fixé mais il a été répondu que ce nombre n'est pas fixe et pourrait varier suivant le budget disponible et les montants des projets à financer.
- **l'approche programme ou projet pour la mise en œuvre des projets de démonstration.** Il a été relevé qu'au niveau national, l'approche projet a été abandonné au profit de l'approche programme. Donc la mise en œuvre des projets de démonstration devrait se faire également suivant l'approche programme.
- **la nécessité de s'organiser pour augmenter les chances de succès des projets soumis par le Bénin aux différents guichets de la finance climatique.** Il a été relevé le faible taux de succès des soumissions de projets du Bénin aux différents guichets de la finance climatique comparativement à d'autres pays africains comme le Sénégal. Les participants ont convenu que toutes les parties devraient améliorer leur collaboration afin

d'améliorer la qualité des dossiers et développer également un lobbying auprès des organismes de financement.

7. Recommandations de l'atelier

Au terme des divers échanges menés au cours de cet atelier, les principales recommandations lues et adoptées par l'ensemble des participants se présentent ainsi qu'il suit :

- assurer la mobilisation des Organisations de la Société Civile, notamment celles s'occupant de la défense des droits des femmes, dans la mise en œuvre du programme ;
- revoir la recommandation du document de l'analyse genre relative au mandat du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, dans le cadre de la promotion du genre (réflexion sur la forme et le positionnement hiérarchique institutionnel de la structure en charge de la promotion du Genre) ;
- assurer l'arrimage des activités du programme avec le document du cadre décennal d'action pour l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable ;
- prendre en compte l'intervention de la diaspora dans la contribution à la Sécurité en Eau et la Résilience Climatique ;
- prendre en compte les résultats de l'étude de vulnérabilité sectorielle (eau) face aux Changements Climatiques réalisée dans le cadre du PAS-PNA, dans la mise en œuvre des activités du programme ;
- alléger les critères de sélection des projets pilotes de démonstration et porter la durée de mise en œuvre à dix-huit (18) mois, pour garantir l'atteinte des résultats ;
- prioriser une approche programmatique holistique pour la mise en œuvre des projets de démonstration ;
- dédier un guichet spécifique au secteur privé dans les appels à projets du FNEC en vue de favoriser son implication dans les actions de lutte contre les changements climatiques;
- prendre en compte l'Approche transformationnelle de genre dans la révision en cours des décrets et arrêtés de mise en œuvre de la loi portant gestion de l'eau au Bénin.

8. Clôture de l'atelier

L'atelier a été clôturé par Mr Wilfried BIAO MONGAZI, Représentant le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable. Il a remercié les participants pour leurs contributions de qualité au bon déroulement du présent atelier et exhorté l'ensemble des parties prenantes, chacun en ce qui le concerne, pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations.

9. ANNEXES

9.1. Agenda de l'atelier

Horaires	Activités	Intervenants
08:00-09:00	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée et installation des participants • Inscription des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Pdt PNE-Bénin
Session 1 : Cérémonie d'ouverture		
09:00-09:30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue 	<ul style="list-style-type: none"> • Pdt PNE-Bénin
	<ul style="list-style-type: none"> • Allocution de la Direction Générale de l'Eau • Discours d'ouverture et de lancement du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> • DG Eau • Ministre MCVDD
09:45-10:00	<ul style="list-style-type: none"> • Interviews des officiels par les organes des médias 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre MCVDD • DGEau, DG-FNEC, DGEC, Pdt PNE Bénin
10:00-10:15	Photo de famille Cocktail d'ouverture	Tous
Session 2 : Mise en route de l'atelier et compréhension du Programme WACDEP-G		
10:30-13:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Modérateur
	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche transformationnelle de genre pour la sécurité en eau et la résilience climatique • Questions – Réponses 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programme – Bénin • Tous
	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de l'étude de l'analyse de genre et de l'évaluation des besoins en capacités • Recommandations de chantiers pour la valorisation des résultats • Questions – Réponses 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programme Régional • Tous
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme WACDEP – G Bénin – Objectives, résultats attendus et domaines d'action et arrangements institutionnels de mise en œuvre du Projet • Questions – Réponses 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programme – Bénin • Tous
	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion d'ensemble et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> •
13:00-14:00	Déjeuner	Tous
Session 3 : Approfondissement des orientations de mise en œuvre opérationnelle des activités du Programme pour la période 2020-2021		
14:00-16:00	Présentation et discussion sur les projets d'orientation <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux et dialogue multi-acteurs pour renforcer l'environnement favorable à la contribution du secteur privé à la sécurité et à la résilience climatique • Processus PNA et actualisation des CDN au Bénin • Sélection et mise en œuvre de projets de démonstration sur l'approche transformatrice de genre, la sécurité en eau et la résilience climatique • Mobilisation du financement climatique pour les investissements sur la sécurité en eau et la résilience climatique • Questions – Réponses 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programme – Bénin • DGEC • Chargé de Programme – Bénin • FNEC
16:00-16:15	Pause café/ thé	Tous
Session 4 : Clôture de l'atelier de lancement		
16:15-17:00	<ul style="list-style-type: none"> • Conclusions et recommandations • Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programme – Bénin • Tous
	<ul style="list-style-type: none"> • Discours de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant (e) MCVDD
17:00	Fin de l'atelier de lancement	

9.2. Liste de présence